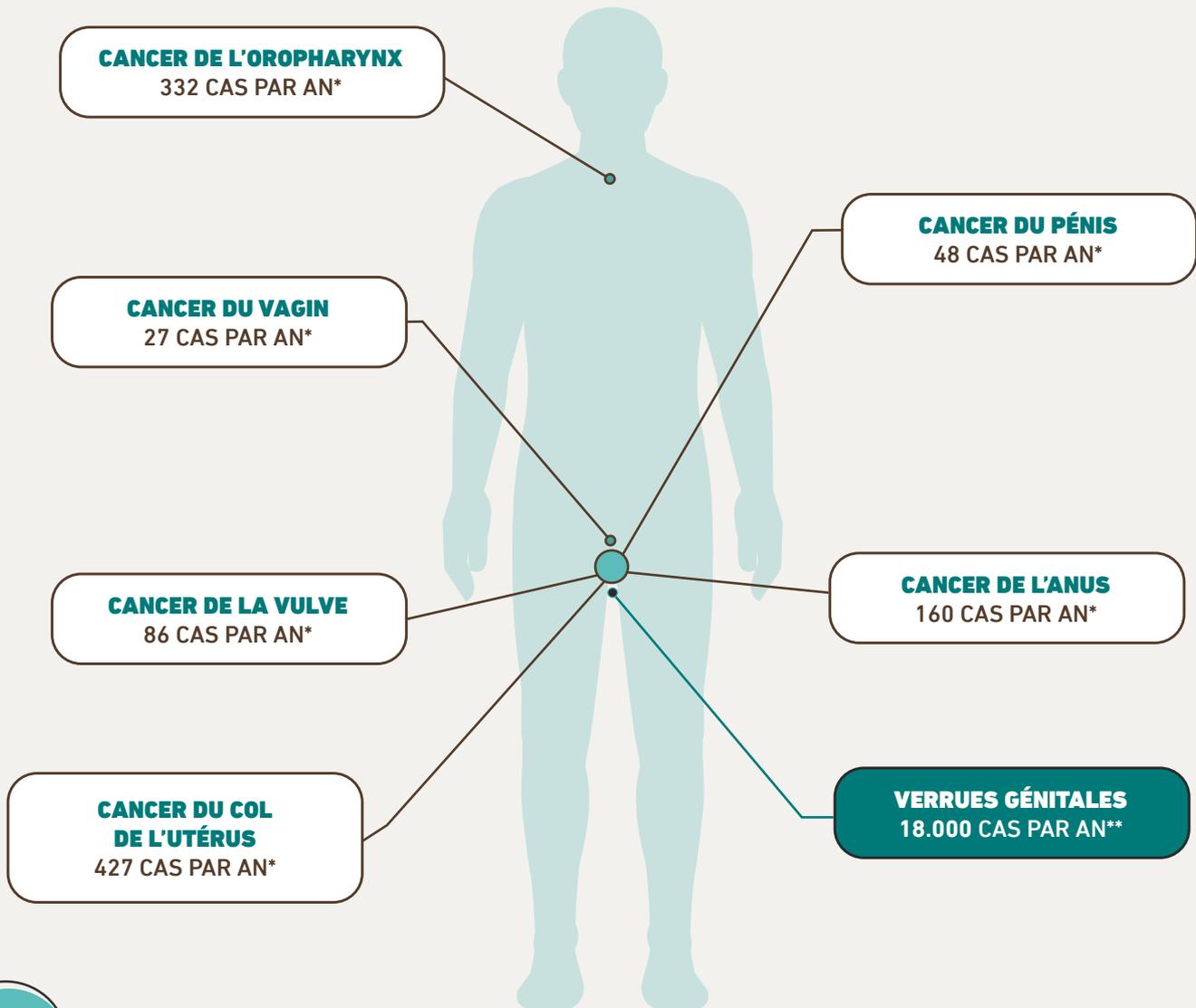


LE PAPILOMAVIRUS HUMAIN (HPV)

Le papillomavirus humain (HPV) est un virus dont il existe plusieurs types. Il s'agit d'une maladie sexuellement transmissible très fréquente.

80 % de la population est touchée par cette maladie sexuellement transmissible au cours de sa vie. Dans certains cas, elle peut entraîner des infections qui peuvent évoluer en cancers ou en verrues. Environ 20 % de ces cancers se développent chez les hommes.

CONSÉQUENCES DU HPV EN BELGIQUE¹



COMMENT SE PROTÉGER DU PAPILOMAVIRUS HUMAIN (HPV) ?

- LA VACCINATION CONTRE LE PAPILOMAVIRUS : recommandée à **13-14 ANS OU EN 2ÈME SECONDAIRE**.
- LE DEPISTAGE VIA FROTTIS DU COL DE L'UTERUS POUR **LES FEMMES DÈS 25 ANS**.

* nombre moyen de nouveaux diagnostics de carcinomes spinocellulaires HPV+ par an (sur la période 2016-2020).

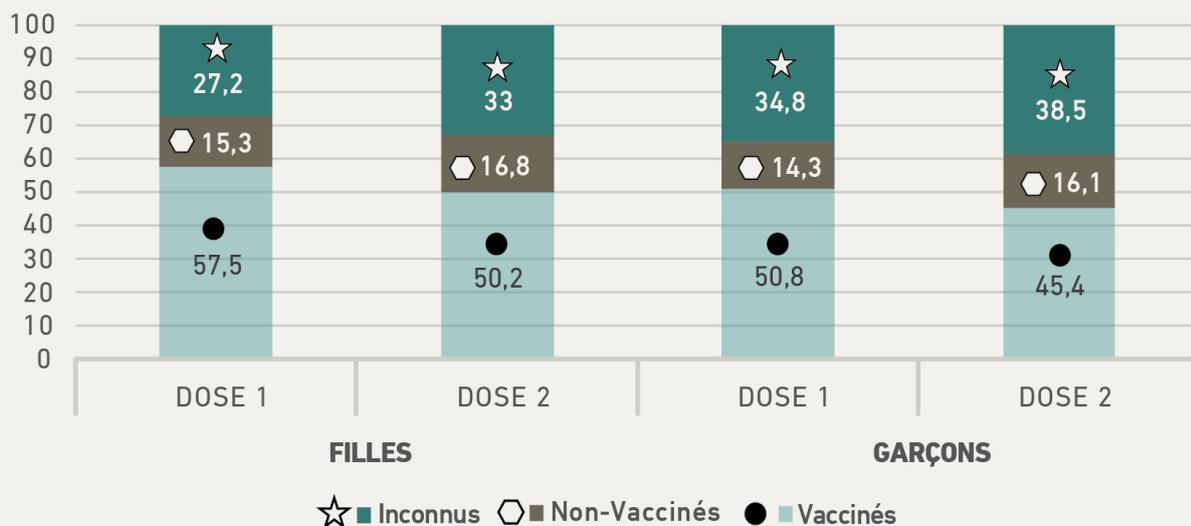
** estimation sur base des données du remboursement du traitement des verrues génitales

1. Belgian Cancer Registry, Brussels, 2022

LA VACCINATION CONTRE LE HPV DANS LE CADRE DU PROGRAMME F W-B :

La vaccination contre le HPV a été généralisée en 2019 à la suite d'une recommandation du Conseil Supérieur de la Santé de 2017. Depuis cette date, l'objectif du Programme de vaccination est une prévention de l'ensemble des cancers liés au HPV ainsi que la prévention des verrues génitales. Ce but est mis en œuvre via une vaccination universelle (filles + garçons) avec un objectif de couverture d'au moins 80 %. En effet, les infections à HPV sont des maladies sexuellement transmissibles qui concernent tant les femmes que les hommes.

STATUT VACCINAL EN % POUR LA 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} DOSE DE VACCIN HPV CHEZ LES ÉLÈVES DE 2^{ÈME} SECONDAIRE EN 2019-2020



Comme le montre le graphique ci-dessus, les objectifs ne sont cependant pas atteints. Il est par conséquent capital d'augmenter la couverture vaccinale afin de pouvoir réaliser, entre autres, les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie mondiale² d'élimination du cancer du col de l'utérus.

Des taux de couverture élevés ne peuvent être atteints que si l'ensemble des vaccinateurs

(services/centres en charge de la promotion de la santé à l'école, pédiatres, généralistes, gynécologues, plannings familiaux) informent et proposent cette vaccination. Tout vaccinateur peut commander gratuitement les vaccins du Programme, plus d'information à ce sujet sur le site www.e-vax.be.



LA SÉCURITÉ DES VACCINATIONS HPV :

Le profil de sécurité des vaccins contre le HPV est très bon. Plus de 270 millions de doses de vaccin contre le HPV ont été distribuées dans le monde et on dispose à présent de plus de quinze ans de recul et de très nombreuses données.

Plusieurs révisions sur la sécurité vaccinale depuis la commercialisation des vaccins HPV ont eu lieu par l'Agence Européenne des Médicaments (EMA), le Comité de Sécurité Vaccinale de l'OMS, le Center of Disease Control américain, l'organisme de santé canadien ou encore l'Agence Nationale de Sécurité du médicament et des produits de santé française,

entre autres. Des liens entre ces vaccins et la survenue d'anaphylaxie, de syncopes, le développement de maladies chroniques (syndrome régional douloureux complexe (CRPS) et le syndrome de tachycardie posturale orthostatique (POTS)) ou l'insuffisance ovarienne prématurée ont été évalués. Le seul lien causal rencontré est le risque d'anaphylaxie (1,7 cas par million de doses) et le risque de syncope vasovagale. Ce risque de syncope reste néanmoins similaire à d'autres vaccinations faites à l'adolescence. Plus d'informations sont disponibles à ce sujet dans les notices des vaccins HPV.

2.Plus d'informations sur : <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240014107>